

# Zoom microfinance

## Le Paidek : 20 ans pour construire une réponse solide et adaptée aux besoins de financement des acteurs économiques du Kivu

Les origines : des besoins de financement dans un environnement instable

Vers le Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Economique du Kivu (Paidek)

Besoin et volonté politique de réglementer le secteur: du programme à l'Asbl

Phase de croissance et de développement

Nouvelle évolution réglementaire et adoption d'un nouveau statut : création du « Paidek SA »

Malgré les difficultés rencontrées, des facteurs de réussite clairement identifiés

Enjeux et perspectives

Conclusion



© Jean-Louis Brocart - SOS Faim.

**Les origines : des besoins de financement dans un environnement instable. 1993: la République démocratique du Congo, encore appelée Zaïre, connaît une situation économique et financière désastreuse avec une hyperinflation sans précédent. Les structures de microfinance telles que les coopératives d'épargne et de crédit connaissent une succession de faillites et les tensions politiques sont exacerbées.**

**Hamuli Baudouin, Secrétaire Exécutif du Conseil National des ONG de Développement (CNONGD) à cette époque, témoigne :**

***Durant cette période de la transition post-conférence nationale souveraine<sup>1</sup>, l'inflation bat son plein dans le pays. L'économie nationale a été détruite par les pillages des magasins et des industries dans les grandes villes du pays. La Banque Centrale du Congo perd le contrôle de la monnaie nationale. Cette dernière est en constante dévaluation. Pour s'acquitter des dépenses publiques le Gouvernement recourt à la planche à billets. Les banques commerciales s'effondrent une à une ou ferment carrément les portes. Les banques internationales suspendent***

1 : De 1990 à 1992, la Conférence Nationale Souveraine a réuni à Kinshasa des délégués représentant toutes les couches de la population, toutes les régions et la diaspora, dans le but d'analyser la situation et de dégager des solutions pour le pays.

**leurs opérations dans le pays. Même les coopératives d'épargne et de crédit qui sont proches de la population sont en grande difficulté et perdent l'épargne de leurs membres. Les rares Coopec qui survivent ont été prudentes de convertir leurs ressources et l'épargne de leurs clients en dollars américains. Les opérations bancaires en monnaie nationale sont quasi à l'arrêt. La population perd ainsi la confiance dans le système bancaire du pays. Les gens n'hésitent pas à "thésauriser" leur argent en monnaie étrangère, essentiellement le dollar, et le garder dans des abris privés.**

Dans ce contexte très difficile, le CNONGD entame un débat interne sur les projets nationaux impliquant deux ou trois provinces et répondant aux besoins prioritaires de la population à la base. Une question revient sans cesse : comment répondre aux besoins économiques des ménages quand la plupart des familles perdent au jour le jour leur pouvoir d'achat et que leurs moyens de survie s'effritent par l'inflation ? Des initiatives informelles d'économie solidaire naissent en milieu populaire, à travers lesquelles les gens se prennent en charge collectivement. C'est le cas des caisses de solidarité, des tontines ou likelemba. Le concept est simple : un groupe de personnes cotise et constitue un fond qui est avancé à chaque membre de manière tournante. Ainsi, chacun bénéficie à tour de rôle d'un capital pour l'aider à lancer une activité économique. A l'époque, des initiatives de ce genre sont signalées dans toutes les provinces, et particulièrement au Nord Kivu, au Sud Kivu, à Kinshasa et au Bas Congo. Ceci constitue bien la manifestation d'un besoin de crédit pour des activités économiques de survie. Le CNONGD souhaite dès lors examiner ces expériences de plus près.

SOS Faim s'intéressant aussi à ce débat, une enquête participative en milieu populaire est lancée avec pour objectif de concevoir un programme de crédit pour plusieurs régions du pays, dont le Kivu. Une équipe est mandatée, constituée de deux techniciens locaux, et bénéficie de l'appui d'un expert européen, Michel Pelloquin.

Cet assistant technique témoigne lors de sa première mission, en août 1993 : « *la situation est calme à Bukavu ; au Nord[-Kivu], il semble que les affrontements se sont calmés ; d'après les récits, ça a été horrible. Du point de vue économique et financier, la situation au Kivu est plus dégradée que je ne le craignais. Beaucoup d'organisations (à la fois des ONG et des organisations de base) sont fragilisées et il y a conflit entre leur fonction d'appui et leur survie. Le système financier formel est totalement bloqué. Seuls les billets de banque sont acceptés comme*



© Jean-Louis Brocart - SOS Faim.

*moyen de règlement. Les seuls actifs restant aux organisations sont les infrastructures et leur expérience. Les attentes et motivations sont très fortes ».*

Les premières discussions autour de la mise en place d'un programme de crédit (qui sera le futur Paidék) ont veillé à regrouper les différents acteurs : les coopératives d'épargne et de crédit, les organisations de base et les ONG d'appui. Après quelques tentatives expérimentales, le programme de crédit au Kivu est mis sur les rails en 1996, grâce à l'obtention d'un financement européen.

Institutionnellement, le programme initial se compose de 6 comités locaux de crédit, chacun géré par 5 personnes : celles-ci sont élues par l'assemblée générale des organisations locales poursuivant des activités économiques. Ces comités sont « encadrés » par une équipe d'appui et de suivi composée de deux cadres locaux (Rémy Mitima et René Ramazani), devenus ensuite les directeurs du programme. Un expert international continue à assurer une assistance technique via des missions de courte durée. Chaque comité de crédit dispose d'un fonds à partir duquel il prend des décisions d'octroi à des petits groupes de personnes engagées dans l'économie populaire : agriculture, petit commerce, artisanat, ...

Il y a donc un « parti pris » pour le choix d'une approche participative et décentralisée. Les résultats escomptés s'avèrent cependant décevants pour plusieurs raisons : dans les CLC dynamiques, les membres occupés à temps plein par leur activité principale, ne disposent pas d'assez de temps pour faire évoluer le portefeuille ; les membres des CLC venant d'une ONG ne parviennent pas à prendre de la distance par rapport à une certaine culture d'assistance de leur institution ; enfin, il s'avère compliqué de sortir du cercle des bénéficiaires des activités des ONG pour identifier des porteurs de projets capables de mener des activités économiques viables.

## Vers le Programme d'Appui aux Initiatives de Développement Économique du Kivu (Paidek)

A la fin de l'année 1997, il est donc décidé de réorienter le programme. Les fonds rotatifs sont restitués et la structure commence à fonctionner de manière plus classique, avec une direction, des agences et des agents de crédits professionnels à temps plein répartis par zone géographique. C'est à ce moment que le programme est rebaptisé Paidek : programme d'appui aux initiatives de développement économique du Kivu. La conséquence directe de ce remaniement est que l'assemblée générale des organisations locales qui avait désigné les membres des comités locaux de crédit perd son rôle de contrôle du programme. Celui-ci se retrouve dès lors sous la responsabilité directe de SOS Faim. Une situation provisoire d'opérateur qui a néanmoins perduré jusqu'en 2005.

Cette première période de la vie du Paidek est largement marquée et fortement perturbée par les deux « guerres de libération » d'octobre 1996 et d'août 1998. Dans les deux situations, le Paidek essuie des pertes importantes, des clients fuient en exil et d'autres perdent leur capital de travail suite à des destructions ou des pillages. Ce sont les agences de Mboko et Baraka qui sont les plus durement touchées et qui sont contraintes de fermer.

Mais le programme Paidek parvient à surmonter ces difficultés, notamment grâce à la motivation et au soutien des populations. Les besoins en services de crédit sont en effet encore plus importants après ces périodes de crise.



© Jean-Louis Brocard - SOS Faim.

## Besoin et volonté politique de réglementer le secteur: du programme à l'Asbl

Face au développement des initiatives et à la multiplicité des acteurs proposant des services financiers inclusifs, l'Etat congolais s'engage dès 2002 dans un processus de réglementation du secteur, avec une « Instruction » spécifique. Cette instruction n°1 aux Institutions de Micro Finance délimite les contours des activités des IMF qui sont autorisées à réaliser la collecte de l'épargne et l'octroi de micro crédits aux agents économiques vulnérables, exclus du système bancaire classique.

A cette époque, les acteurs de micro-finance sont souvent liés à des ONG ce qui peut engendrer des confusions de rôle et de fonction. La Banque Centrale identifie notamment un sérieux risque lié à l'absence d'autonomie de gestion et de séparation des pouvoirs. Elle exige donc que les IMF deviennent des entités autonomes avec une séparation totale des activités de l'IMF de celles des ONG.

Aussi, en 2005, le Paidek devient une institution de droit congolais, le choix est fait à ce moment-là de constituer une association sans but lucratif, en conformité avec l'objectif de développement qui a présidé à la mise en place du programme. Une assemblée générale, un conseil d'administration et une commission de contrôle sont installés en tant qu'organes gouvernant l'association. La personnalité juridique du Paidek est octroyée en mars 2006 par arrêté du Ministre de la Justice et Garde des Sceaux.

## Phase de croissance et de développement

Doté d'une personnalité juridique propre, le Paidek poursuit alors sa progression, toujours avec le soutien de SOS Faim. Malgré le milieu volatile, où les crises politico-militaires s'enchaînent et se succèdent, le Paidek parvient à augmenter progressivement le volume de son portefeuille. La qualité de celui-ci varie au gré des épisodes de conflit et des crises. Pour exemple, la guerre de 2008 a eu un effet très marqué sur le portefeuille, avec

Il y a donc un « parti pris » pour le choix d'une approche participative et décentralisée.



une hausse du PAR 30, de 11,4% fin 2008 à 18,7% en 2009. A contrario, la reprise des combats entre le mouvement rebelle M23 et les Forces Armées de RDC en 2012 n'a quasiment pas affecté la qualité du portefeuille. Interrogé sur cette récente faculté de résilience, René Ramazani explique que «les raisons majeures qui ont prévalu à l'amélioration de la qualité du portefeuille crédits, (...), sont entre autres :

- ☛ l'appui et le suivi régulier du service des opérations ;
- ☛ l'amélioration des outils de suivi, d'analyse et de production des rapports ;
- ☛ la mise à niveau des règles et procédures de gestion du portefeuille et l'adaptation de la politique de crédit au contexte du moment ;

### Le Paidek en chiffres : évolution de 2009 à 2013<sup>2</sup>

	2009	2010	2011	2012	2013
Portefeuille de crédits (USD)	1 837 744	1 955 427	2 131 798	2 214 014	2 426 288
Nombre de clients	10 835	10 720	11 470	10 245	10 045
Prêt moyen par client (USD)	170	182	186	216	242
Qualité du portefeuille (PAR 30)	18,7	7,4	4,1	4,3	2,0
Autosuffisance opérationnelle	85,4%	120,8%	118,8%	107,1%	105,5%

<sup>2</sup> Source : Paidek, factsheet BRS

☛ les critères de plus en plus rigoureux de la Banque Centrale du Congo en ce qui concerne de la qualification des crédits et leur provision. »

Le portefeuille à risque à 30 jours (part du portefeuille où il y a une échéance en retard de 30 jours et plus) poursuit une courbe descendante depuis 2009, se plaçant sous le seuil des 5% typiquement accepté par les standards internationaux et atteignant même le niveau de 2% fin 2013.

Sur les cinq dernières années, le portefeuille de crédits observe une croissance de 32%. A noter que cette croissance est essentiellement soutenue par la capitalisation de recettes d'intérêts sur les crédits et par des dotations extérieures, dans la mesure où le Paidek ne s'est pas encore lancé dans la collecte de l'épargne.

Parallèlement, le nombre d'emprunteurs actifs (membres des groupes solidaires et/ou clients individuels) a tendance à diminuer ces dernières années, ce qui met en lumière une évolution à la hausse du crédit moyen octroyé (+42%). Ce montant moyen reste cependant bien inférieur à la moyenne du pays publiée sur le site du Mixmarket (751 USD en moyenne). Le pourcentage de femmes parmi les emprunteurs actifs a quant à lui augmenté ces dernières années, passant de 43% en 2009 à 51% en 2013.

## Nouvelle évolution réglementaire et adoption d'un nouveau statut : création du « Paidek SA »

Devant l'engouement toujours croissant pour la microfinance et l'augmentation du nombre d'acteurs, la Banque Centrale du Congo entame à partir de 2008 une deuxième phase de réflexion sur la réglementation du secteur de la microfinance. Le Paidek et plusieurs IMF, qui étaient demandeurs d'une révision de l'instruction n°1 de Microfinance et de l'adoption d'un projet de loi, sont conviés au processus de réflexion et de concertation. Un avant-projet de loi est ainsi établi en 2009, mais il ne satisfait pas pleinement les IMF qui s'unissent derrière le Groupe des Acteurs de la Micro Finance (GAMF) pour faire plusieurs propositions de modifications. La marge de négociation est faible et l'avant-projet de loi reste quasi-inchangé. Il débouche sur un projet de loi présenté en 2011 à l'Assemblée Nationale. Plus d'un an après son adoption par le pouvoir législatif (Assemblée



© Jean-Louis Brocart - SOS Fam.

Nationale et Sénat), la première loi de Microfinance sera finalement promulguée fin 2012 par la Présidence.

Le principal changement apporté par cette loi est d'ordre statutaire puisque les associations sans but lucratif ne sont dès lors plus autorisées à pratiquer les opérations de microfinance (ni microcrédit, ni collecte d'épargne). Aussi, les acteurs du secteur qui souhaitent poursuivre leurs activités sont contraints de modifier leurs statuts. Le Paidek décide alors de créer une société (au départ envisagée sous forme de Société à Responsabilité Limitée - SARL, ce sera finalement une Société Anonyme - SA) car ce statut lui permettra à terme de débiter une activité de collecte de l'épargne, en complément à l'octroi de crédits.

Le chantier de transformation institutionnelle dure plusieurs mois, une des difficultés majeures pour le Paidek étant de réaliser cette transformation sans compromettre sa mission sociale, alors que l'ouverture du capital à de potentiels actionnaires risquait d'attirer les convoitises. Afin de l'aider dans ce long processus, le Paidek se fait accompagner par un juriste confirmé en droit des entreprises et expérimenté dans la zone de l'Afrique subsaharienne. L'appui fourni consiste à proposer un montage de société cohérent avec l'objectif initial du Paidek, tenant compte de la situation actuelle des activités et de la volonté du Paidek de continuer à développer et diversifier ses produits, et bien sûr conforme avec la nouvelle législation. Le montage finalement accepté repose sur la conservation de l'Asbl, dénommée « Paidek développement », qui devient ac-

tionnaire majoritaire de la Société « Paidek SA », avec plus de 99% des parts libérées. La totalité des activités « commerciales » de type octroi de services financiers et suivi des opérations est maintenant réalisée par le Paidek SA, tandis que l'Asbl « Paidek Développement » conserve une activité de conseil et de promotion de la microfinance. L'AG constitutive de la société a lieu en mars 2012, le capital social initial est de 2 958 000 USD. La SA rassemble 9 membres dont 7 personnes physiques et deux personnes morales (l'Asbl Paidek et SOS Faim).

## la Banque Centrale du Congo

*Il faut noter que la Banque Centrale du Congo n'a pas attendu que la loi soit promulguée officiellement par la présidence pour intensifier ses exigences vis-à-vis des acteurs de microfinance. En effet, durant la période de flottement législatif 2011-2013, la BCC soumet les acteurs à une pression sans précédent, les menaçant de fermer leurs locaux et allant même jusqu'à mettre aux arrêts les dirigeants des IMF. Finalement, le Paidek ayant pris de l'avance sur le processus de transformation institutionnelle, il dépose son dossier de demande d'agrément auprès de la BCC avant l'échéance fixée au 30 juin 2012. La reconnaissance officielle du « Paidek SA » intervient finalement en novembre 2012, accompagnée ensuite d'une autorisation d'exercer pour les 9 agences du Sud- et du Nord-Kivu.*

## Malgré les difficultés rencontrées, des facteurs de réussite clairement identifiés

Le Paidek est l'une des plus anciennes et des plus solides institutions de microfinance de la zone des deux Kivu. Il a démontré qu'avec une gestion sérieuse et prudente, il est possible de s'inscrire durablement parmi les acteurs influents de la zone et d'évoluer avec le contexte législatif. Ceci a été rendu possible grâce à la motivation et l'engagement des personnes impliquées dans l'administration et la gestion du Paidek, mais aussi grâce aux ressources externes qui ont été mobilisées régulièrement pour renforcer la structure, en fonction des besoins spécifiques identifiés.

Selon les dirigeants du Paidek, au stade du programme (1993-2005), les facteurs de réussite ont été plus spécifiquement :



© Jean-Louis Brocart - SOS Faim.

- ☛ une bonne maîtrise des besoins de la population grâce à une étude participative complète et compréhensive ;
- ☛ une équipe professionnelle et motivée à soutenir la population au moyen d'un fond de crédit ;
- ☛ un soutien assuré de SOS Faim grâce à l'octroi d'un fonds, à la couverture juridique et politique et à l'appui institutionnel dans un contexte de grave crise.

Au stade de l'Asbl puis de la SA (2005-2014), ils citent comme facteurs de succès :

- ☛ un conseil d'administration de 7 à 9 personnes, déterminé à faire fonctionner une institution d'appui à la population du Kivu en situation post conflit ;
- ☛ l'efficacité de l'équipe exécutive qui a su non seulement organiser et gérer la nouvelle institution mais aussi faire un bon suivi des crédits accordés selon une politique d'octroi sans cesse améliorée ;
- ☛ l'appui structurel et institutionnel de SOS Faim, avec son accompagnement technique direct et indirect par l'intermédiaire de consultants ;
- ☛ le lobbying et le plaidoyer auprès des instances nationales et internationales pour le développement d'une stratégie et d'une réglementation encadrant la microfinance.

Il faut enfin souligner que malgré des relations parfois tendues avec les autorités, les résultats et l'expérience du Paidek en matière de microfinance ont finalement acquis une certaine reconnaissance auprès des autorités régionales et ont fait plutôt bonne impression au niveau national. En cela, aujourd'hui le Paidek peut être considéré comme l'un des acteurs leader du secteur de la Microfinance au Sud-Kivu.

## Enjeux et perspectives

Tout en se maintenant dans sa vision et sa mission, Paidek doit maintenant adapter sa capacité organisationnelle interne en vue de bien conduire la société qui est vouée à développer ses activités. Un enjeu sera de gérer l'afflux de besoins de services financiers, puisque la demande de crédit s'accroît au fur et à mesure que la paix revient à l'intérieur des provinces concernées. En effet l'activité économique est en pleine croissance en RDC et les besoins de financement existent. Afin de s'assurer une structure opérationnelle en adéquation (au niveau matériel comme au niveau des ressources humaines) avec le futur niveau d'activité, une évaluation est prévue pour l'année 2014. Un diagnostic du système d'information et de gestion (SIG) est également programmé de façon à optimiser cet outil qui est au cœur du système de gestion d'une IMF.

Afin de toujours mieux répondre aux besoins des populations, le Paidek SA, projette de diversifier ses produits et en particulier de se lancer dans la collecte de l'épargne. Ce chantier important demande des réajustements techniques et organisationnels, et nécessite de réorganiser les guichets et de sécuriser les agences. Les travaux ont débuté en 2011 et les 9 agences devraient être opérationnelles en 2015. La politique d'épargne a été élaborée mais il reste à paramétrer le SIG pour ces nouveaux produits. Enfin, une étape fondamentale sera l'embauche et la formation du personnel (FrontOffice et BackOffice) qui gèrera ce produit.

Le Paidek ambitionne également de développer ses activités vers les milieux ruraux et spécifiquement de financer les activités agricoles. En collaboration avec le réseau d'acteurs de microfinance du Kivu (le GAMF), il a commencé à travailler à développer des outils et une politique de crédit adaptés aux besoins de l'agriculture.

### La microfinance en RDC/ chiffres clés 2013<sup>3</sup>

	Total (26 IMF)	Paidek	%
Portefeuille	152 300 000 \$	2 426 000 \$	1,59
Emprunteurs	202 699	10 045	4,96
Prêt moyen	751,36 \$	241,51 US \$	32,14

3 : Source : www.mixmarket.org

Enfin, en tant que société, le Paidek SA doit apprendre à faire jouer la concurrence pour croître dans un environnement qui connaît la création et le développement de nombreuses autres institutions de microfinance. En effet, le site Mixmarket répertorie, sur une base volontaire, 26 IMF en 2014. Elles n'étaient que 8 référencées en 2008, soit une croissance du secteur de 225%. Ces acteurs sont de plus en plus professionnels, émanant parfois de banques ou de structures internationales. Il est donc important pour le Paidek de se professionnaliser et d'évoluer encore plus vers une gestion entrepreneuriale.

## Autonomie financière

*Après avoir atteint son autonomie institutionnelle, le Paidek doit viser son autonomie financière. La pérennisation de la société est un enjeu fort du Paidek. En phase de désengagement depuis 2011, SOS Faim a concentré son appui sur les dépenses d'investissement (principalement construction de locaux) qui permettront au Paidek SA de se lancer dans la collecte de l'épargne. SOS Faim a annoncé l'arrêt progressif de sa subvention d'ici 2016 et a encouragé le Paidek à se tourner vers d'autres bailleurs ou sources de financement. L'année 2013 a été prometteuse à ce niveau-là puisque trois contrats de prêt ont été signés par le Paidek SA avec Fefisol, Alterfin et la Fondation Grameen Crédit Agricole. Ces refinancements lui permettent d'accroître son portefeuille et ainsi de consolider ses acquis.*

## Conclusion

Le Paidek a démontré tout au long de son histoire de sérieuses capacités d'adaptation tant au contexte sécuritaire volatile qu'au contexte législatif en pleine évolution. L'IMF se trouve à l'aube d'une nouvelle phase de son développement. De nombreux enjeux seront à l'ordre du jour dans les années à venir : la diversification des ressources (épargne et refinancement), la multiplication de l'offre de produits financiers sur le moyen et le long terme, l'amélioration constante de la qualité du portefeuille et le déploiement vers les zones rurales et le financement agricole, notamment en synergie avec les organisations de producteurs et les autres acteurs impliqués au Kivu. Afin de relever ces défis, le Paidek aura besoin d'augmenter ses ressources. L'arrêt du soutien de SOS Faim, programmé pour 2016, viendra clôturer 20 ans d'accompagnement et de soutien financier. Un processus long qui a permis à terme d'avoir une structure autonome, solide et bien ancrée dans son contexte local, et qui grâce à ses résultats est parvenue à convaincre les bailleurs privés à investir dans la microfinance au Kivu.

Cette édition de *Zoom Microfinance* a été rédigée par Fanélie Meyer et Marc Mees, avec des témoignages et contributions de Hamuli Baudouin, René Ramazani et Remy Mitima.

## SOS Faim et la microfinance

SOS Faim appuie depuis de nombreuses années des organisations paysannes en Afrique et en Amérique latine. Comme tout outil de développement, la microfinance doit être interrogée dans ses finalités, ses modalités et les conditions de sa mise en œuvre. C'est dans cet esprit que SOS Faim publie *Zoom microfinance*. Vous pouvez retrouver cette publication, en version téléchargeable, en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : [www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)

SOS Faim est membre de European Microfinance Platform [e-MFP] et de la Table Ronde de la microfinance luxembourgeoise (TRML).

Parallèlement à *Zoom microfinance*, SOS Faim édite *Dynamiques paysannes*, une publication consacrée aux enjeux rencontrés dans leur développement par les organisations de producteurs agricoles et les organisations paysannes. Vous pouvez également retrouver cette publication en version téléchargeable en français, anglais et espagnol, sur le site Internet de SOS Faim : [www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)

Éditeur responsable : Freddy Destrait, 4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique)  
Coordination : Marc Mees  
Graphisme : [www.marmelade.be](http://www.marmelade.be)  
*Zoom Microfinance* est imprimé sur du papier recyclé

## SOS Faim – Agir avec le Sud

4 rue aux Laines, B-1000 Bruxelles (Belgique)  
Tél. 32-(0)2-511.22.38 Fax 32-(0)2-514.47.77  
E-mail [info.be@sosfaim.org](mailto:info.be@sosfaim.org)

## SOS Faim – Action pour le développement

88, rue Victor Hugo, L - 4141 Esch-sur-Alzette (Luxembourg)  
Tél. 352-49.09.96 Fax 352-49.09.96.28  
E-mail [info-luxembourg@sosfaim.org](mailto:info-luxembourg@sosfaim.org)

## Site internet [www.sosfaim.org](http://www.sosfaim.org)

*Zoom microfinance* est réalisé avec le soutien de la Direction générale de la Coopération internationale de Belgique et de la Direction de la coopération au développement du ministère des Affaires étrangères du Luxembourg. Les opinions représentées dans la présente publication n'engagent que leurs auteurs.

## Les derniers numéros de *Zoom microfinance* ont concerné :

### n° 40

Développer le financement rural grâce aux synergies entre acteurs publics et privés

### n° 39

Gestion de la performance sociale – L'expérience de SFPI (Specialized Financial and Promotional Institution) en Éthiopie

### n° 38

À la recherche de solutions pour le financement des activités rurales : les réponses de la FONGS au Sénégal

### n° 36-37

Répondre aux besoins de financement agricole du monde rural, un défi relevé par la FUGPN-Mooriben au Niger

### n° 35

Pour des taux d'intérêts justes et transparents en micro finance

### n° 34

Le système d'appui aux filières porteuses de l'organisation paysanne camerounaise Nowefor

### n° 33

Mise en valeur d'une production paysanne : rôle d'Harbu Microfinance dans la filière soja en région Oromo (Éthiopie)